

Date de dépôt : 19 janvier 2022

Réponse du Conseil d'Etat à la question écrite urgente de M. Patrick Dimier : Y a-t-il toujours un pilote dans l'avion ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 10 décembre 2021, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Comme l'a rapporté La Tribune de Genève le mois passé, Genève a brillé par son absence lors d'une importante réunion du lobby ferroviaire romand OuestRail où étaient présents tous les conseillers d'Etat de Suisse occidentale, quelques jours après l'apparition du « trou de Tolochenaz », et cela alors même que les autorités de tous les cantons concernés demandaient un renforcement des moyens mis à disposition par la Confédération pour le réseau ferré. Genève se prépare à dépenser plus de 5 milliards de francs dans l'extension inutile de la gare Cornavin au lieu de ne dépenser qu'un milliard et demi en réalisant la boucle de Cointrin-Bellevue. Dans ce contexte, la qualité et l'intensité des liaisons ferroviaires entre Genève et Lausanne sont un enjeu vital tant du point de vue économique que du point de vue de la mobilité. Cette absence est dès lors totalement incompréhensible.

Comme si cela ne suffisait pas, quelques jours plus tard, il semblerait que le Conseil d'Etat ait à nouveau pratiqué la politique de la chaise vide, cette fois-ci lors de la conférence annuelle des hautes écoles suisses (EPF, universités, HES).

Genève étant un pôle universitaire de premier plan qui se targue volontiers d'être un modèle de formation en HES, aucun doute que cette absence a été particulièrement remarquée, Genève étant la seule absente ! La cerise sur ce gâteau amer est que c'est l'excellent recteur de notre alma mater qui préside le réseau suisse des universités.

Cela paraît tellement énorme qu'il appartient aux conseillers d'Etat concernés de s'en expliquer.

- *Quels étaient les motifs de ces absences dans les deux cas ?*
- *Pour ce qui concerne la première occurrence, il semble que le conseiller d'Etat chargé des transports s'illustre surtout, depuis le début de la législature, par une présence anémique dans les organismes intercantonaux. Méprise-t-il à ce point l'alliance confédérale pour donner de pareils signaux à un moment où la solidarité la plus forte devrait s'exprimer ?*

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Dans le cas du colloque OuestRail, il est important de rappeler que le canton de Genève était bien présent à cette séance, comme à chaque assemblée ou colloque organisés par cette instance. Il était représenté par un ingénieur, spécialiste des questions ferroviaires à l'office cantonal des transports (OCT) et membre à part entière de OuestRail. Il faut préciser que la date du colloque a été fixée tardivement et sans concertation. Le conseiller d'Etat chargé du département des infrastructures, également président du Conseil d'Etat, n'a pu annuler les engagements pris par ailleurs de longue date.

Au-delà du cas particulier de cette séance, il convient de relever l'engagement du canton de Genève sur ce dossier au travers des instances et organismes intercantonaux, illustré par divers communiqués de presse portés notamment par la Métropole lémanique et la Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO).

Concernant la Conférence suisse des Hautes Écoles du 25 novembre, le canton de Genève était présent, comme le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse l'est d'ailleurs toujours lors de chaque conférence intercantonale, soit représenté par la conseillère d'Etat, soit par délégation par une ou un haut fonctionnaire.

Plus largement, le conseiller d'Etat chargé du département des infrastructures, s'engage, comme le reste des membres du Conseil d'Etat, à défendre quotidiennement les intérêts du canton de Genève dans le cadre des travaux des instances et organismes intercantonaux.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI

Le président :
Serge DAL BUSCO